

VOYAGES et SORTIES SCOLAIRES FACULTATIFS

ANNEXE FINANCIERE PREVISIONNELLE

ETABLISSEMENT : LYCEE CHAMPOLLION - LATTES

Acte n° 2017-2018 CA 7/11/2017

Modification budget n°1

Objet du voyage : VOYAGE LINGUISTIQUE

Dates : du 13 au 19/05/2018

Destination : BILBAO

Classes : 2nde Esp

Nombre d'élèves : 49

Professeur responsable : M CARRILLO

Nombre d'accompagnateurs : 4

Nom du voyageur : EURO VOYAGES

1) Indiquer le mode de prise en charge des frais des accompagnateurs : ressources propres

Conformément à la circulaire 2011-117 du 03 août 2011, il ne peut y avoir de gratuité pour les accompagnateurs, celle-ci devant bénéficier à l'ensemble des participants ; ce financement ne peut provenir de façon directe ou indirecte des familles et doit être financé par les subventions des collectivités locales et territoriales, de l'Etat ou de l'Union européenne, ou par les ressources propres de l'établissement.

2) Vote de la participation des familles par le CA (montant par élève) : 365,00

3) BUDGET PREVISIONNEL			
DEPENSES	Total	RECETTES	Total
VOYAGISTE ou AGENCE	18611,00	PARTICIPATION DES FAMILLES	
		Nombre élèves 49	
		Montant par élèves 365,00 €	17 885,00 €
Assurance annulation	734,94	SUBVENTIONS	
TRANSPORTS		Etat	0
		Collectivités territoriales	0
		Autres (préciser)	0
HEBERGEMENT		DONS	
		FSE élèves	0
Entrées, visites		accompagnateurs	0
		Autres (préciser) élèves	
		accompagnateurs	
Frais divers		AUTRES RESSOURCES PROPRES	
			0
		BUDGET EPLE part accompagnateurs	1460,94
TOTAL DES DEPENSES	19 345,94	TOTAL DES RECETTES	19 345,94 €

4) Calcul du coût par personne : (total des dépenses / nombre de participants)

La participation des familles par élève ne doit pas être supérieure au coût par élève.

Coût par élève 365,0177396 Coût par accompagnateur 365,24

5) Régie (oui / non) : NON Si oui, montant de la régie : 0
Nom du régisseur

6) Vote d'une charte des voyages (oui / non) : OUI

7) Vote sur les modalités d'utilisation des reliquats des sorties / voyages (oui / non) : OUI